

nous pour veiller à ce qu'on prenne soin d'eux dans leur vieil âge.

Je dirais que c'est le meilleur argument pour obtenir quelque action de ce gouvernement décrépît et discrédité. Que personne ne doute qu'il le soit, décrépît et discrédité. S'il cherche à se refaire une réputation, le meilleur moyen pour lui est de présenter une mesure législative qui ne résoudra pas les problèmes des Canadiens âgés et ne leur permettra pas de vivre dans le luxe, mais qui, grâce à un simple supplément de \$25 par mois, allégera peut-être un peu la pauvreté, la misère et la frustration qui constituent leur lot actuel.

Je sais fort bien que si le gouvernement fait cela, il s'exposera, comme je l'ai dit plus tôt, à la critique de tous les journaux financiers du pays. En effet, leurs éditorialistes représentent les gens qui ne veulent pas supporter des dépenses supplémentaires pour aider les personnes âgées. J'admets que le gouvernement aurait besoin d'une bonne dose de courage pour porter un tel défi à ces éditorialistes et critiques financiers.

Malheureusement, du courage, le gouvernement n'en a pas à revendre. Or, s'il espère assurer son salut, c'est la seule carte qui lui reste à jouer. Il devrait prendre son courage à deux mains et jouer cette carte maintenant, sans attendre à plus tard, une fois que les Canadiens sauront qu'il a été forcé de prendre une initiative qu'il n'avait pas eu le courage ni la décence de prendre de lui-même.

• (8.50 p.m.)

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, sans répéter ce qui a déjà été dit, il serait bien difficile pour moi d'ajouter quoi que ce soit aux thèses présentées par les députés de ce côté-ci de la Chambre, à l'égard de cette mesure législative. Néanmoins, je ferai quelques observations au sujet de l'attitude du gouvernement actuel envers ceux qui touchent des pensions de vieillesse et des instances présentées en leur nom.

Je vous signale que toute personne qui a assisté aujourd'hui à la séance a dû en arriver à la conclusion que les seules personnes ici présentes qui s'inquiètent du sort des vieilles [M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles)]

gens, sont les députés de ce côté-ci de la Chambre. Je ne puis y croire. Depuis que le gouvernement s'est prononcé contre une proposition visant à hausser les pensions de vieillesse de \$25, un certain nombre de députés des banquettes ministérielles se sont levés pour professer l'intérêt qu'ils portent aux personnes âgées du pays. Cela étant et considérant les rumeurs qui circulent à la Chambre, je vais porter un défi direct aux députés des banquettes libérales.

Un certain nombre de députés d'en face ont proclamé leur intérêt envers les pensionnés de la vieillesse depuis que ce parti s'est prononcé contre une majoration de leurs pensions. Si cet intérêt est réel, que certains parmi eux se lèvent et parlent au nom de nos citoyens âgés. La rumeur veut que le gouvernement leur ait demandé de ne pas prendre la parole. S'ils pensent qu'on devrait faire quelque chose pour les personnes âgées, c'est le moment pour eux de se lever et de présenter des instances. La rumeur veut aussi que le gouvernement soit prêt à faire quelque chose pour les vieillards, si les députés de l'arrière-ban d'en face veulent se contenir et ne rien dire au sujet du projet de loi. Le député de Brantford (M. Brown) a, à maintes reprises, depuis que le parti s'est prononcé contre une majoration, posé des questions à son gouvernement au sujet d'une hausse des pensions. Que cet honorable représentant se fasse entendre maintenant; ainsi que d'autres membres de son parti qui ont proclamé leur intérêt envers nos citoyens âgés. Que les députés d'en face agissent. Qu'ils se dévoilent, en ce qui concerne les pensionnés de la vieillesse.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'étais parmi les députés présents à la Chambre, hier, quand le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a fait un exposé logique, raisonné et équilibré relativement au bill dont nous sommes saisis. J'ai trouvé qu'il rendait pleinement justice à la mesure et qu'il signalait, d'une façon peut-être exagérée, vu le désir qu'il avait de se montrer équitable, les vertus de ce bill. D'autre part, par sa motion, il a fourni une occasion, me semble-t-il, de rectifier les insuffisances fondamentales du programme présenté par le